

Avis adopté

Séance plénière du 13 janvier 2026

« Anticiper et prévenir les risques liés au *changement climatique* pour les infrastructures »

Déclaration du groupe Alternatives sociales et écologiques

Le développement d'infrastructures a été vecteur de progrès social. Mais on observe aujourd'hui une forme de naturalisation des besoins d'infrastructures, comme si elles étaient toutes par essence nécessaires et bénéfiques. De nombreux projets de transport - comme l'A69, la ligne ferroviaire Lyon-Turin ou le méga-canal Seine Nord Europe - illustrent cette logique de captation des financements au profit de la multiplication des seuls échanges commerciaux.

Or, dans le contexte actuel de crise écologique et sociale, nous devons nous demander : quelles infrastructures voulons-nous réellement maintenir, développer ou transformer ? Le choix doit être fondé sur leurs impacts environnementaux et leurs utilités sociales. Oui, les investissements sur les infrastructures doivent être priorisés sur les services publics qu'elles rendent et les populations qui en bénéficient.

L'avis reconnaît la nécessité de prioriser les infrastructures à adapter en fonction de leur vulnérabilité, mais sans interroger suffisamment leur utilité ni leurs externalités négatives - pollution, artificialisation, nuisances - qui affectent principalement les classes populaires.

S'il insiste à juste titre sur la nécessité d'une action coordonnée pour résorber la « dette grise » et évoque des pistes de financement intéressantes, le texte soutient les partenariats public-privé, assortis de quelques garde-fous que nous saluons mais jugeons insuffisants. L'adaptation des infrastructures ne doit pas alimenter la financiarisation, mais faire l'objet de davantage de maîtrise publique, au service de l'intérêt général. Ce n'est pas la financiarisation qui fournira des solutions aux communes et aux territoires les moins bien dotés.

L'adaptation au changement climatique doit être pensée dans une perspective écologique soutenable et socialement juste pas comme une opportunité économique.

En conclusion, si nous partageons globalement le diagnostic, notre désaccord avec certaines approches et préconisations a conduit le groupe Alternatives sociales et écologiques **à s'abstenir sur cet avis**. Nous tenons néanmoins à saluer le travail sérieux des rapporteurs et de l'équipe administrative.